



**HAL**  
open science

## Clôtures et évasions du corps féminin dans le discours médical du XVIème siècle

Evelyne Berriot-Salvadore

► **To cite this version:**

Evelyne Berriot-Salvadore. Clôtures et évasions du corps féminin dans le discours médical du XVIème siècle : Communication Colloque "Rapport hommes/femmes dans l'Europe Moderne: Figures et paradoxes de l'enfermement". Colloque "Rapport hommes/femmes dans l'Europe Moderne: Figures et paradoxes de l'enfermement", Nov 2012, Montpellier, France. halshs-00835394

**HAL Id: halshs-00835394**

**<https://shs.hal.science/halshs-00835394>**

Submitted on 18 Jun 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Clôtures et évasions du corps féminin dans le discours médical du XVI<sup>e</sup> siècle

« Il me semble que Dieu nous a produit la Femme en ce Monde, pour prendre la garde en la Maison. Et luy a fait le corps plus mol et debile affin quelle feist et exercest son Office entre les clostures de la dicte maison. »<sup>1</sup>

Cet extrait de l'*Economique* de Xénophon, dans l'adaptation qu'en offre l'imprimeur humaniste Geoffroy Tory, en 1531, peut servir d'introduction à notre propos, parce que le terme qu'il choisit « clôture » met d'emblée en exergue le sujet même de ce colloque et aussi parce qu'il présente ce qui est le lieu commun d'un discours inscrivant dans un ordre naturel le rapport entre les sexes. En effet, si la femme était aussi robuste que l'homme, interroge Jean-Louis Vivès, dans *l'Institution de la femme chrestienne*, comment « se rendroit-elle en la subjection d'ung pareil ou moindre de soy ? Qui la tiendrait à l'hostel ? »<sup>2</sup>

À la clôture domestique, à la clôture physiologique répond une sorte de clôture du discours que l'on observe dans les traités spécifiquement consacrés à la femme. Jean-Louis Vivès explique ainsi pourquoi il peut proposer en un seul petit livre *L'Institution de la femme chrestienne* : c'est que les mœurs et la condition des femmes ne réclament que peu de règles dont la principale est la « pudicité » ; la même concision serait impossible pour l'institution des hommes qui ont tant d'offices divers à la maison et au dehors, en négoce publics et privés<sup>3</sup>. La spécificité de la nature féminine est aussi l'argument qui justifie la démarche de Jean Liebault lorsqu'il publie son adaptation du médecin italien Giovanni Marinello, *Trois livres appartenans aux infirmités et maladies des femmes* : certes la condition humaine sujette à tant de maladies est misérable mais elle est beaucoup plus « à déplorer au corps de la

---

<sup>1</sup> *Science pour s'enrichir honnestement et facilement intitulee l'Economic Xenophon, nagueres translatee de grec et latin en langage françoys par Maistre Geofroy Tory*, Paris, Au pot cassé, 1531 – dans *Le Miroir des femmes. I Moralistes et polémistes au XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. L. Guillerm, J.-P. Guillerm, L. Hordoïr et M.-F. Piéjus, Presses Universitaires de Lille, 1983, p. 33. La métaphore de la clôture disparaît de la traduction de F. de Ferris, en 1562 : « Il me semble que Dieu des le commencement a bastie la femme toute propre, pour prendre la cure des negoces privez dans la maison. Veu que pour ces fins il l'a complexionée de nature delicate et doillete. » (*Le mesnagier de Xenophon*, Paris, Jean Dalier, 1562, f. 38r.)

<sup>2</sup> *De l'Institution de la femme chrestienne, avec l'office du mary*, traduit en françois par P. de Changy, Lyon, 1540, Livre IV, ch. II, « De eslire femme », p. 216.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, Prologue, p. 8.

femme », qui supporte les mêmes affections que l'homme et, en plus, des « myriades » de maux causés par sa nature « imbecille »<sup>4</sup>.

Depuis l'Antiquité, la plupart des médecins suivent la théorie des humeurs transmise par le corpus hippocratique : la femme a un corps « mol et débile », parce que, comme l'enfant, elle est par nature humide et froide. À s'en tenir à cette définition bien connue, la question paraît aussi simple qu'est récurrent l'argument. Galien, dans le 14<sup>e</sup> livre du *De usu partium*, reprend ce postulat – « La femelle est plus imparfaite que le mâle par une première raison capitale, c'est qu'elle est plus froide » – et fournit tous les éléments de ce qui est, en somme, la vive représentation d'une dichotomie dedans/dehors :

« Toutes les parties de l'homme se trouvent aussi chez la femme. Il n'y a de différence qu'en un point [...] c'est que les parties de la femme sont internes, celles de l'homme sont externes à partir de la région dite périnée. Figurez-vous celles qui s'offrent les premières à votre imagination, n'importe lesquelles, retournez en dehors celles de la femme, tournez et repliez celles de l'homme, et vous les trouverez toutes semblables les unes aux autres. »<sup>5</sup>

Ce texte est essentiel car Galien projette dans l'ordre d'une spéculation intellectuelle une figure de renversement et d'enfermement, à partir non d'une observation mais d'une conception hiérarchisée de l'univers qui fait du système urogénital masculin le modèle achevé. Le passage est repris presque textuellement par nombre de médecins des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, même lorsque les études anatomiques ont pu en montrer l'erreur. Ainsi Charles Estienne, qui, dans *La Dissection des parties du corps humain*, consacre sept chapitres à l'étude et à la représentation de l'appareil uro-génital de la femme, conclut avec l'affirmation la plus strictement galénique : le col et « membre honteux » de la femme sont des parties entièrement correspondantes au « membre viril »<sup>6</sup>. Faut-il voir dans cette attitude la permanence de ce que Thomas Laqueur appelle le modèle unisexe oxymorique<sup>7</sup> ? Ce n'est pas

---

<sup>4</sup> *Trois livres appartenans aux infirmités et maladies des femmes*, Paris, Jacques Du Puy, 1582. Nous citons d'après l'édition de Lyon, J. Veyrat, 1598, Au lecteur, f. 2v<sup>o</sup>.

<sup>5</sup> Galien, *Œuvres médicales choisies I De l'utilité des parties du corps humain*, Paris, Gallimard, 1994, L. XIV, ch. VI, p. 266-267.

<sup>6</sup> Nous avons plus longuement traité de cette question dans *Un corps, un destin. La femme dans la médecine de la Renaissance*, Paris, Champion, 1993, p. 20-21.

<sup>7</sup> Thomas Laqueur, *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992, p. 35 et 37.

la question que nous retiendrons ici, et qui a déjà donné lieu à un débat nourri, et, si l'on peut dire, tranché<sup>8</sup>, mais plutôt celle du vocabulaire et des métaphores qui caractérisent l'anatomie du corps féminin.

Les traductions, les paraphrases en latin ou en français donnent à l'opposition interne/externe toute sa dimension symbolique avec un double paradigme, celui du « caché », celui du « renfermé ». Jacques Dalechamps, qui, en 1566, donne la première traduction en français du *De usu partium*, choisit, pour le fameux passage cette formulation : « n'y a qu'une seule difference [...] qui est qu'en la femme elles sont cachées et tapies dedans le corps ; et aux masles sont forjettées et éminentes [...] »<sup>9</sup>.

Le corps même de la femme est la métonymie de l'espace social qui lui est imparti. Si bien que si l'on veut penser une inversion ou perversion des rôles, il suffit d'imaginer soit une sorte d'incarcération, soit une sorte d'évasion organique, ainsi que le fait le médecin Juan Huarte en paraphrasant Galien :

« Si nature achevant de former un homme parfait, le vouloit convertir en femme, il n'y auroit autre chose à faire, que de remettre au dedans les instrumens de la generation : et si estant la femme faite elle vouloit la changer en homme, elle n'auroit autre chose à faire qu'à luy tirer les couillons dehors... »<sup>10</sup>

La spéculation prend forme dans l'iconographie, avec les vagins phalliques que représentent les traités d'anatomie illustrés, dont le plus célèbre est sans doute celui de

---

<sup>8</sup> Voir, par exemple, Katharine Park, *Secrets de femmes. Le genre, la génération et les origines de la dissection humaine*, Fabula, Les Presses du réel, 2009 [éd. anglaise, 2006], et Hervé Baudry, « Approches iconographiques du corps féminin dans le livre médical (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.) Essai d'iconogynie historique », dans *Percursos na História do Livro Médico (1450-1800)*, Palmira Fontes da Costa, Adelino Cardoso (org.), Lisbonne, Edições Colibri, 2011, p. 111-131.

<sup>9</sup> *De l'usage des parties du corps humain*, Lyon, Guillaume Rouillé, 1566, p. 834.

<sup>10</sup> Juan Huarte de San Juan, *Examen de ingenios para las ciencias*, Baeza, 1575, XV, parte I : « si acabando Naturaleza de fabricar un hombre perfecto, le quisiese convertir en mujer, no tenía otro trabajo más que tornarle adentro los instrumentos de la generación; y, si hecha mujer, quisiese volverla en varón, con arrojarle el útero y los testículos fuera, no había más que hacer. »

([http://electroneubio.secyt.gov.ar/Juan\\_Huarte\\_de\\_San\\_Juan\\_Examen\\_de\\_ingenios.htm](http://electroneubio.secyt.gov.ar/Juan_Huarte_de_San_Juan_Examen_de_ingenios.htm)).

Nous citons la traduction de Gabriel Chappuis : *Anacrise ou parfait jugement des Esprits propres et naiz aux sciences*, Lyon, F. Dicier, 1580, ch. XV, f. 302.

Vésale<sup>11</sup>, mais aussi dans les histoires d'inversions sexuelles, lues déjà chez Pline<sup>12</sup>, et rebattues aussi bien dans le discours médical que dans le discours commun qui se servent de caution réciproque : le polygraphe Antoine Du Verdier, dans ses *Diverses leçons*<sup>13</sup>, raconte l'histoire de Marie Pachieque ou Pateca qui, à l'âge où les femmes commencent de « mettre hors leurs menstrues », « jetta hors le membre viril qui jusqu'à l'heure avoit demeuré caché dedans le corps », avec pour garant de son histoire le médecin portugais Amatus Lusitanus ; de même, le *Journal de voyage* de Montaigne<sup>14</sup>, relatant une semblable curiosité, renvoie à Ambroise Paré qui consacre un chapitre du *Livre des monstres* à ces « Histoires mémorables » de transsexualité<sup>15</sup>, où l'on retrouve, outre ce Germain Marie de Vitry-le-François qui, alors qu'il sautait un fossé, vit apparaître testicules et verge virile, « s'estant rompus les ligamens par lesquels au-paravant estoyent tenus clos et enserrez », le récit déjà cité d'Amatus Lusitanus. Sans doute, les médecins donnent-ils une explication rationnelle à l'inversion : si avec l'âge, la chaleur est rendue plus active et l'humidité exalée, il n'est pas incroyable qu'une excitation sexuelle ou qu'un mouvement violent puissent achever cette libération des organes. Il va de soi alors que, malgré la projection imaginaire de Huarte, on ne saurait trouver une histoire véritable d'un homme devenu femme, puisque, comme l'explique Paré, et après lui Jacques Duval, le spécialiste de l'hermaphrodisme, « les hommes formez tels en la vulve maternelle, ne deposent jamais leur nature virile et ne retournent arriere vers le sexe féminin, d'autant que toutes choses tendent à perfection »<sup>16</sup>.

Cependant, ces récits que l'on a souvent commentés<sup>17</sup>, n'emportent pas la conviction de tous les médecins. André Du Laurens fait justement de la question de savoir « si la femme peut estre changée en homme » un point de ses « Controverses anatomiques ». Donnant d'abord une longue liste de ces histoires, tirées des Anciens ou des médecins modernes,

---

<sup>11</sup> André Vésale, *De humani corporis fabrica*, Bâle, Jean Oporinus, 1555, p. 584 (adresse de l'image : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/image?08811>). Voir T. Laqueur, *op. cit.*, p. 101-104 et E. Berriot-Salvadore, *op. cit.*, p. 17-19.

<sup>12</sup> *L'Histoire du monde de C. Pline second*, trad. A. Du Pinet, Lyon, C. Senneton, 1562, Livre VII, ch. I, p. 257.

<sup>13</sup> *Les diverses leçons d'Antoine du Verdier suivans celles de Pierre Messie*, Lyon, B. Honorat, 1577, Livre IV, ch. XXV, p. 298.

<sup>14</sup> *Journal de voyage de Michel de Montaigne*, éd. F. Rigolot, Paris, PUF, 1992, p. 6-7. Voir aussi *Les Essais*, éd. P. Villey, Paris, PUF, 1992, tome I, I, 21 « De la force de l'imagination », p. 99.

<sup>15</sup> *Des monstres et prodiges*, éd. J. Céard, Genève, Droz, 1971, ch. VII, p. 29-30.

<sup>16</sup> *Des Hermaphrodits, accouchemens des femmes et traitement qui est requis*, Rouen, D. Geuffroy, 1612, ch. LI, p. 253.

<sup>17</sup> Voir T. Laqueur, *op. cit.*, p. 145.

comme pour montrer la résistance de ce fantasme<sup>18</sup>, il invite ses confrères « à chasser ces nuages » de leur esprit, au nom d'une autre conviction : les parties génitales des femmes diffèrent des masculines non seulement en situation mais aussi en nombre, figure et composition<sup>19</sup>.

Le XVI<sup>e</sup> siècle, en réalité, oscille entre deux modèles, isomorphe et dimorphe, parce qu'il hérite également d'une représentation qui entre en concurrence avec le modèle du « mâle inachevé » et qui oblige à nuancer beaucoup l'idée selon laquelle le sexe, en tant que différenciation biologique, serait une invention du XVIII<sup>e</sup> siècle ; la femme est tout entière définie par sa matrice, « *mundus conclusus* », « *kleinste Welt* », selon l'expression de Paracelse :

« Le vase qui conçoit et protège l'enfant est communément désigné sous le nom de matrice, bien que la femme soit celle-ci tout entière [...] c'est à cause de ce vase que la femme a été constituée, et non pour la nécessité d'aucun autre membre ou partie »<sup>20</sup>

Aussi la femme est-elle en tout différente de l'homme : « elle a son anatomie particulière ainsi que sa théorie, ses causes, raisons et traitement »<sup>21</sup>.

Cette même conviction oblige les auteurs du traité sur *Les infirmités et maladies des femmes* à contester, sur ce point, Galien et surtout Aristote qui nomme la femme « animant manque, mutilé, imparfait, impuissant, et comme un mâle blessé, voire un défaut et erreur de nature »<sup>22</sup>. Le but de la nature, en créant une femelle, est d'engendrer un vivant qui puisse concevoir en soi un vivant semblable à soi. Pour cette fin, le corps de la femme n'est pas moins parfait que celui de l'homme et où Galien voit un inachèvement, il faut au contraire

---

<sup>18</sup> En 1624, Guy Patin choisit comme sujet de thèse « La femme ne peut-elle pas se transformer en homme ? » montrant ainsi, même s'il conclut quant à lui par la négative, que la question est encore d'actualité.

<sup>19</sup> *Les Œuvres de Me André Du Laurens*, trad. Théophile Gelée, Paris, M. Guillemot, 1646, Livre VII, Question 8, p. 357-358. Jourdain Guibelet, réfutant Huarte, nie semblablement les « mutations de sexe » puisque « c'est un abus de dire qu'il n'y a différence entre l'homme et la femme que de situation de certaines parties » (*Examen de l'Examen des Esprits*, Paris, M. Soly, 1631, Ch. XLI, p. 678).

<sup>20</sup> *Œuvres complètes*, trad. Grillot de Givry, Paris, 1913, Tome II, p. 201.

<sup>21</sup> *Id.*, p. 144. Selon Paracelse, les organes sont ainsi différenciés suivant le sexe : voir aussi, p. 158.

<sup>22</sup> Jean Liebault, *Trois livres appartenans aux infirmités des femmes*, *op. cit.*, éd. 1598, p. 1-2.

admirer la sagacité de la nature qui a su « cacher, mettre et situer » en lieu sûr l'organe propre à recevoir la semence et à la faire fructifier<sup>23</sup>.

Si le lexique aristotélien du défaut ou du manque est abandonné, le paradigme de la clôture reste présent dans les nombreuses métaphores auxquelles ont recours les médecins qui écrivent en vernaculaire. Les organes génitaux féminins enferment tous les secrets de la vie mais aussi de la vertu. L'entrée du col de la matrice est-elle gardée par ce que les matrones nomment « la dame du milieu » et les anatomistes « hymen » ? La question est controversée, d'autant que la « bouclure » ou « clôture » décrite par les Anciens n'est pas celle de l'hymen mais celle d'une carnosité « contrenature », dite aussi *phimosis*<sup>24</sup>. Laurent Joubert, qui dénonce les fausses croyances populaires sur les signes de la virginité, reconnaît l'existence de l'hymen après avoir lu Gabriel Fallope et surtout après avoir procédé à des anatomies. Ni l'image populaire, ni le mot tiré du grec ne suffisent à Joubert qui use, comme nombre de ses confrères, de comparaisons et de périphrases pour expliquer la fonction de cette membrane : « ceinture ou zone et cloître de virginité »<sup>25</sup>. Mais ce cloître n'est pas conçu pour rester inviolé ; Joubert substitue alors une métaphore à une autre : la « dame du milieu » est « comme une case-matte dans le fossé, laquelle doit estre rompue du premier qui fera le passage »<sup>26</sup>. Le registre militaire<sup>27</sup> traduit une conception du rapport entre les sexes somme toute assez commune ; il suffit de se rappeler comment Panurge enseigne une nouvelle manière de construire murailles défensives avec les « callibistris » des Parisiennes ou bien de relire les conteurs : entre autres, l'histoire de cette épouse bien niaise, chez Matteo Bandello, qui pense, lors de la nuit de noce, que son mari veut l'éventrer. Le mari « étant fin prêt à assaillir la citadelle et s'en emparer, il voulut battre en brèche les bastions et les retranchements qui lui en empêchaient l'entrée... »<sup>28</sup>

---

<sup>23</sup> *Id.*, p. 4.

<sup>24</sup> Du Laurens, *op.cit.*, p. 364-365.

<sup>25</sup> *Erreurs populaires et propos vulgaires touchant la Medecine*, Paris, Claude Micard, 1587, Livre V, ch. IV, p. 205.

<sup>26</sup> *Id.*, p. 210.

<sup>27</sup> Très commun dans le lexique érotique. Joubert, plus haut, p. 90, évoque les femmes de mauvaise vie, ces « bagasses eschauffadasses », dont le « harnois » est tendu comme le membre viril. Voir également, Jacques Duval, *op. cit.*, p. 61, à propos de la description des « nymphes » qui couvrent le conduit de l'urine : « Aussi ce lieu ou barre feminine n'empesche que l'ourachos ne se vide commodément. Mais, il faut qu'il relasche manifestement, non sans douleur, à la première volée de canon qui est donnée dans la citadelle ».

<sup>28</sup> « *Il perqué destandosi in lui tale che forse dormiva, tentò di venir a l'ultimo godimento che gli amanti ricercano et cui senza pare che amore resti insipidissimo. Essendo adunque ad ordine per espugnar la ròcca e prender il possesso di quella, si mise a voler rompere i*

Ce vocabulaire n'est pas propre à la littérature érotique, il participe aussi d'une visualisation de la description anatomique. Pour Joubert, l'hymen n'est qu'une des clôtures du camp ; après la casemate, se trouve encore un « fort » ou « ravelin » bien plus difficilement accessible : le col de la matrice, véritable « arrière-fort » de la virginité qui semble doté, grâce à l'introduction d'un autre registre lexical, d'une force de résistance offensive.

« Ce col de matrice est rond et dur, ressemblant à une teste de lamproye, ainsi fendu et aspre, comme s'il estoit garni de dents. Il faut que ce conduit se ouvre pour la conception. Car que la semence soit jettée au grand canal tant qu'on voudra, sans entrer en ce destroit, il n'y a rien de fait. »<sup>29</sup>

Toutefois, malgré la comparaison utilisée ici, le fantasme de la femme dévorante ou castratrice n'habite pas Joubert, pas plus que ne le hante l'obsession de la clôture virginale ; malgré toutes les indications que l'on peut chercher dans l'anatomie externe ou interne des organes génitaux, les signes du pucelage sont assez douteux ; avec humour, le médecin fait d'abord appel au proverbe populaire – c'est un bétail de mauvaise garde que la femme –, puis au vieillard d'Ésope qui, des deux filles pendues à son col, ne pouvait garantir que la virginité de celle qu'il portait devant lui, et enfin à Pantagruel pour nous faire sage de l'anneau de Hans Carvel<sup>30</sup>. La clôture est avant tout imaginaire et ne peut exister, inviolable, que dans la volonté des filles chastes. Ce qu'il raconte des pays où se pratique l'infibulation a fonction d'*exemplum*. Les sages-femmes, après avoir coupé le cordon ombilical, cousent « la première valve, porte ou entrée du grand canal » ; la clôture ainsi ne peut être rompue que le jour des noces où l'on remet solennellement au mari un petit couteau pour qu'il puisse couper le fil virginal de son épouse. Meilleure des garanties, parce qu'il est peu croyable qu'une fille se découpe elle-même pour endurer encore la douleur d'être recousue juste avant ses noces. Voire, car « *fatta la legge, fatto l'inganno* » ! Laurent Joubert s'amuse alors à décrire longuement le procédé qui pourrait, en toute sécurité et sans douleur, permettre à ces filles de conserver la maîtrise de leur clôture artificielle : ne pourrait-on faire comme avec les oreilles que l'on a percées pour y mettre quelque pendant ? Le trou, une fois cicatrisé, « on y passe et

---

*bastioni e ripari che l'entrata gli impedivano.* » *La terza parte de le novelle*, a cura di D. Maestri, Alessandria, Edizioni dell'orso, 1995, n. III, p. 22. La traduction est donnée d'après Bandello, *Nouvelles*, Club français du livre, 1961, p. 94.

<sup>29</sup> L. Joubert, *op. cit.*, p. 213.

<sup>30</sup> Cf. Rabelais, *Œuvres complètes*, éd. M. Huchon, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1994, *Tiers Livre*, ch. XXVIII, p. 442-443.



repassé ce qu'on veut sans douleur »<sup>31</sup>. L'habile conteur qu'est le pourfendeur des « erreurs populaires » montre bien, avec cette chute du récit, que le fort inexpugnable de virginité est, avant tout, métaphore d'une volonté de résistance.

Monde clos, défendu par les « portes » que décrivent les anatomistes, la citadelle utérine est défensive pour l'honneur, parce que réside en elle, plus que dans l'hypothétique hymen, le véritable pucelage. Si, en effet, l'hymen peut être forcé, pas la matrice dont l'orifice ne s'ouvre, pour recevoir la semence génitale, sans plaisir et volonté. Aussi Jacques Duval maintient-il que « la fille qui par force et violence aura été contrainte subir l'ouverture de son porche [...], si est-il que la fille restera encor pucelle : pouveu qu'en son cœur, desir et affection, elle n'ait donné consentement aux violents embrassements »<sup>32</sup>. Mais, surtout, la matrice est défensive pour la vie qu'elle abrite. Dotée, selon les théories anciennes, d'une faculté attractrice et rétentrice, elle se retire et se ferme dès l'émission de la semence masculine, si bien qu'on n'y pourrait mettre le bout d'un poinçon ou une « esprouvette » sans violence, selon une image qui vient d'Hippocrate et de Galien<sup>33</sup>. Le vase de la vie nourrit et protège mais hermétiquement clos, il peut aussi se transformer en prison pour l'enfant qui ne peut venir au monde sans la lutte terrible que décrit, Lazare Pena, le continuateur de Jean Liebault :

« La matrice qui embrassoit captivement et comme un prisonnier l'enfant, et sembloit le retenir par force, s'esleve violemment, se relasche, et le pousse comme par les espauls [...]. Il se fait un temblement universel par toute la machine [...], l'horreur se saisit de tout le corps. »<sup>34</sup>

Les figures hyperboliques de Lazare Pena, qui font de la naissance une sorte de combat titanesque, sont à l'opposé, il est vrai, du discours des obstétriciens que sont Euchaire Rösslin ou Ambroise Paré s'efforçant de dédramatiser la délivrance, d'autant qu'une « grande crainte » peut causer la « difficulté d'enfanter »<sup>35</sup>.

---

<sup>31</sup> L. Joubert, *op. cit.*, p. 215.

<sup>32</sup> Voir J. Duval, *op. cit.*, p. 101-102 et p. 111.

<sup>33</sup> Galien, *De l'usage des parties du corps humain*, trad. Dalechamps, *op. cit.*, Livre XV, ch. VII, p. 905. Cf. A. Paré, *Œuvres*, Paris, Gabriel Buon, 1585, Livre XXIV *De la generation*, ch. VI « Comment la matrice se resserre si tost que la semence y est jettée et retenue », p. 930 ; J. Duval, *op. cit.*, p. 110.

<sup>34</sup> *Trois livres des maladies et infirmités des femmes*, Rouen, Jean Berthelin, 1649, p. 860-861.

<sup>35</sup> A. Paré, *op. cit.* Livre XXIV *De la generation*, ch. XXXVI, p. 967.

Le paradigme de la clôture et les différentes métaphores qui peuvent l'exprimer ne sont certes pas neutres, et un médecin comme Jacques Duval le souligne : ce n'est pas aussi le terme « bourse »<sup>36</sup> ou « citadelle » qu'il retient pour définir l'organe de la vie mais celui de « temple » parce que l'architecte divin y a enclos le mystère de la création<sup>37</sup>. Le vocabulaire n'est pas éloigné de celui qu'employait Paracelse : tout le corps de la femme est formé et constitué pour le service de ce temple sacré.

Cependant au lexique architectural, qu'il soit militaire ou religieux, se superpose un autre registre, celui de l'animalité selon une réinterprétation du *Timée* transmise par la médecine antique<sup>38</sup>, et que le docteur Rondibilis a rendue célèbre :

« Quand je diz femme, je diz un sexe tant fragil, tant variable, tant muable, tant inconstant, et imperfect, que nature me semble (parlant en tout honneur et reverence) s'estre esguarée de ce bon sens, par lequel elle avoit créé et formé toutes choses, quand elle a basti la femme [...] Certes Platon ne sçait en quel ranc il les doibve colloquer, ou des animans raisonnables ou des bestes brutes. Car Nature leurs a dedans le corps posé en lieu secret et intestin un animal, un membre, lequel n'est es hommes, on quel quelques foys sont engendrées certaines humeurs salses, nitreuses, bauracineuses, acres, mordicantes, lancinantes, chatouillantes amerement : par la poincture et fretillement douloureux desquelles (car ce membre est tout nerveux et de vif sentement) tout le corps est en elles esbranlé, tous les sens raviz, toutes affections interinées, tous pensemens confonduz. »<sup>39</sup>

Rabelais, ici, ne fait que pasticher le discours savant qui use des mêmes images et également de l'accumulation verbale, pour gloser l'aphorisme hippocratique (V, 57) : les maladies des femmes, les plus fâcheuses, proviennent de la matrice. Jean Liebault ne procède pas

---

<sup>36</sup> C'est le terme employé dans le *De secretis mulierum*, cité par T. Laqueur, p. 89.

<sup>37</sup> J. Duval, *op. cit.*, p. 104.

<sup>38</sup> Platon, dans le *Timée* (90c) décrit la matrice comme un « vivant possédé du désir de faire des enfants » mais après avoir expliqué que, chez les mâles, « ce qui touche la substance des parties honteuses est insolent et autoritaire, tel un vivant rebelle au raisonnement ». Arétée de Cappadoce transmet cette conception mais en la réservant au seul organe féminin (*De causis et signis acutorum morbrum*, Lib. II, cap. XI) – la matrice est un viscère féminin, ayant complètement la nature d'un animal ; c'est un animal dans l'animal. Elle est de nature errante et instable, se délectant des odeurs suaves, et fuyant les odeurs nauséabondes. Galien fait de même, dans ses diverses allusions au *Timée* (Kühn, vol. 4, *De semine*, Lib. I, cap. II, p. 515).

<sup>39</sup> *Tiers Livre*, *op. cit.*, ch. XXXII, p. 453-454.

autrement lorsqu'il énumère, au mépris de toute nosographie, les affections les plus diverses causés par l'humeur spermatique et le sang menstruel retenus dans la matrice :

« Qu'ainsi soit, leur retention en temps indeu cause ces symptomes : strangulations, palpitations, syncopes, convulsions, manies, resveries, fureurs de matrice, tres-longes sommeils, estonnemens, mouvemens desordonnez, pasles couleurs, fleurs blanches, sterilité, mole, douleurs coliques, douleurs de reins, nausées, vomissemens, inflammations, abscez, chancre, scyrrhe, inflation, hydropisie, rhagadies, verrues, erysipeles, carcinomes, condylomes, hemorrhoydes, et autres maux infinis. »<sup>40</sup>

Puisque la femme n'a été créée que pour perpétuer l'espèce humaine, l'utérus définit et enferme, en quelque sorte, son corps tout entier par la colligence qu'il a avec toutes ses parties, auxquelles les nerfs, les veines et les artères le relie<sup>41</sup> ; la plus petite offense qu'il reçoit entraîne alors les accidents les plus fâcheux.

De toutes ces pathologies, celle qui a suscité la littérature la plus abondante est la « suffocation ou étranglement de la matrice » et la « fureur uterine » que l'on nommera plus tard hystérie. Une question discutée également puisque s'affrontent, sur ce point, l'autorité d'Hippocrate et celle de Galien<sup>42</sup>. Nous ne nous arrêterons pas ici à la controverse anatomique proprement dite mais plutôt aux conséquences de ce débat sur la représentation même du corps féminin. Ainsi Jean Liebault, tout en exposant le point de vue de Galien, qui n'attribue les mouvements de l'utérus qu'à une rétractation ou un relâchement des ligaments, préfère suivre Platon et Hippocrate parce qu'ils corroborent sa vision d'une matrice « errante et vagabonde »<sup>43</sup>. À l'opinion de Galien, il oppose le témoignage des médecins et des sages-femmes, mais le vocabulaire qu'il choisit pour relater une auscultation montre que les symptômes sont interprétés selon une étiologie a priori admise : appelés au chevet d'une malade, les praticiens ont « aperçu au tact de la main la matrice en forme de boule voltiger

---

<sup>40</sup> Liebaut, Liv. I, ch. II « Quelles sont les maladies des femmes, et les causes d'icelles en general », *op. cit.*, p. 6-7.

<sup>41</sup> *Id.*, p. 6.

<sup>42</sup> Galien, contrairement à Hippocrate, explique les mouvements de la matrice non par une faculté de cet organe, mais par une réaction des ligaments et vaisseaux qui la tiennent. À propos de cette controverse, voir André Du Laurens, *op. cit.*, p. 359. On consultera, pour les diverses théories antiques, D. Gourevitch, *Le mal d'être femme. La femme et la médecine à Rome*, Paris, 1984, ch. V « Les maladies hystériques », p. 113-128, et I. Veith, *Histoire de l'hystérie*, Paris, Seghers, 1972.

<sup>43</sup> Le terme fait le titre d'un chapitre du traité : L. II, chap. 41 « La matrice vagabonde ».

dedans le ventre »<sup>44</sup>. Les cas de « vagabondage » de l'utérus sont alors décrits comme une « sédition »<sup>45</sup>; enfermé dans la caverne viscérale, l'utérus « s'indigne » comme un animal, voltigeant « deçà et delà quasi demandant les moyens de satisfaire à la concupiscence », chez les jeunes filles qui n'ont encore la jouissance de concevoir, chez les veuves qui ne l'ont plus ; ou bien il « s'agite » chez la femme qui a travaillé ou jeûné trop longtemps. Enfin, Ambroise Paré, avant Jean Liebault, exprime en quelques mots la tyrannie exercé par cet organe :

« ...la matrice a ses sentimens propres, estans hors la volonté de la femme : de maniere qu'on la dict estre un animal, à cause qu'elle se dilate et accourcist plus ou moins, selon les diversitez des causes. Et quand elle desire, elle fretille, et se meut faisant perdre patience et toute raison à la pauvre femmelette, luy causant un grand tintamarre. »<sup>46</sup>

Pour calmer l'étrange animal enfermé, il faut le satisfaire ou le dompter ; le satisfaire en lui donnant, lorsque c'est possible sans offenser la morale, la part de semence masculine qu'il désire ; le dompter grâce aux fumigations de parfums agréables ou fétides qui lui feront reprendre place. Cette représentation n'est-elle pas celle que les femmes elles-mêmes ont de leur propre corps ? Le médecin, Louis Guyon contestant, lui, les mouvements de l'utérus, laisse entendre la voix de ses patientes qui, même si elles n'ont pas lu le *Timée*, sentent dans leur corps l'inquiétant animal vagabond :

« Il ne faut pas croire ce que les femmes disent, que l'amarrhi ou matrice court par leurs corps de tous costez, comme feroit un animal dans une chambre. »<sup>47</sup>

Si les étranges révoltes utérines inspirent les commentaires les plus imagés, les descriptions d'anomalies anatomiques, qui sont reprises d'un traité à l'autre, sont habitées par une autre fantasmagorie de l'évasion. Les organes génitaux externes, dont la description

---

<sup>44</sup> Liebault, *op. cit.*, p. 409.

<sup>45</sup> *Op. cit.*, Livre III, chap. II, p. 530.

<sup>46</sup> Ambroise Paré, *op. cit.*, Livre XXIV, ch. LII, p. 990.

<sup>47</sup> *Le miroir de la beauté et santé corporelle*, Lyon, Antoine Chard, 1625, Livre V, ch. X « Du mal de la mere, autrement suffocation de matrice », p. 820.

comme la terminologie sont encore incertaines au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>, apparaissent comme une sorte de menace à un ordre anatomique et social en deux termes – dedans/dehors –

Un médecin comme Jacques Duval est conscient, on l'a vu, de la portée symbolique des mots qui désignent les parties sexuelles externes : « sein de pudicité » ou « partie honteuse » selon le vocabulaire des moralistes ; trigramme fait de la 3<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> lettre de l'alphabet pour le mot et la chose aimés des « jouvenceaux vénériques », « sépulcre » ou « porte du diable » dans le langage des prédicateurs<sup>49</sup>. Un vocabulaire anatomique plus précis peut également prêter à commentaire. Ainsi ce que les Grecs appellent « *Pterygomata* », et les Français « ailes », « haleron » ou « landies », à l'entrée de la nature de la femme, est connoté positivement par l'étymologie, car c'est « comme si nous disions ailes ou levres du couronnement de la femme », d'après Dalechamps ou Paré<sup>50</sup>. Entre ces « ailes » se trouvent les « nymphes » ou « caruncules » qui couvrent et serrent l'issue de l'urètre : telle est l'utilité de la partie conçue par la nature. Mais les anciens, Aëce ou Paul d'Égine, décrivent une anomalie, l'hypertrophie des nymphes, « honteuse et laide difformité » s'il faut accorder crédit à ceux qui racontent que certaines femmes affligées de cette excroissance « dressent cette partie là comme les hommes et sont incitées à rechercher la compagnie des femmes »<sup>51</sup>. Le doute introduit par le conditionnel n'empêche que soit donnée la description de l'excision de ce que le médecin romain Moschion (VI<sup>e</sup> siècle) appelle le « symptôme de deshonnêteté »<sup>52</sup>. Si aucun médecin du XVI<sup>e</sup> siècle n'avoue avoir fait pratiquer lui-même une telle opération, bien que Jacques Guillemeau – qui lui réproche la cruauté de l'intervention –

---

<sup>48</sup> Sur le vocabulaire des organes génitaux, voir l'« Epistre apologitique » de l'anatomiste B. Cabrol lequel, plaidant pour l'authenticité des dépositions de sages-femmes que Joubert a insérées dans le ch. IV du livre V des *Erreurs populaires*, énumère les 17 parties « qui distinguent le sexe » (*Seconde partie des Erreurs populaires, et propos vulgaires touchant la Medecine et le regime de santé*, Paris, Claude Micard, 1587, fol. ++2r<sup>o</sup>)

<sup>49</sup> J. Duval, *op. cit.*, ch. VIII « Du sein de pudicité de la femme et des oreilles y encloses » p. 56.

<sup>50</sup> A. Paré, *op. cit.*, Livre III, ch. XXXIV, p. 137 ; *Chirurgie françoise recueillie par M. Jaques Dalechamps*, Lyon, G. Rouillé, 1569, ch. 70, p. 424.

<sup>51</sup> Dans *Chirurgie françoise, op.cit.*, chap. 70 « La maniere de couper la partie dicte Nympha et la queue, dicte cercosis aux femmes », p. 424.

<sup>52</sup> *De immodica landica, quam Graeci yos nymfin appellant ; turpitudinis symptoma est grandis yos nymfe*. Le terme « nymphe » ne désigne pas, chez Moschion, les petites lèvres de la vulve mais le clitoris (J. André, *Le vocabulaire latin de l'anatomie*, Paris, Les Belles Lettres, 1991, p. 187 ; on pourra voir aussi pour ce vocabulaire, Coelius Rhodiginus, *Lectioinum Antiquarum*, Bâle, H. Froben, 1542, Lib. IV, cap. 7 « Pudendi muliebris nomina », 125a)

affirme qu'elle se « pratique tous les jours »<sup>53</sup>, les traités médicaux et chirurgicaux commentent à l'envi ce même texte et le récit de Léon l'Africain sur les « fricatrices » du royaume de Fez<sup>54</sup>. Peuvent avoir crédit toutes les histoires de « tribades, fricatrices, subigatrices ou ribaudes » abusant soit de l'hypertrophie des nymphes, soit de celle du clitoris comme l'explique, avec force détails anatomiques et lexicaux, Jacques Duval<sup>55</sup>. L'ablation, lorsqu'elle est recommandée vise moins à éradiquer un appétit sexuel désordonné – Laurent Joubert n'est pas le seul à penser que toute pratique chirurgicale est impuissante à y parvenir – qu'à remettre en ordre un dessin et dessein anatomique : c'est une chose fort laide à voir, et qui rend les femmes honteuses, dit encore Louis Guyon, dans *Le Miroir de la beauté et santé corporelle*, lorsque les ptérigies, nymphes ou ailes sortent « hors la nature »<sup>56</sup>. Pas de condamnation morale ici, pas d'histoire de ribaudes mais un jugement esthétique qui repose sur deux visions contraires du mâle et de la femelle : extériorité/intériorité, montré/caché. Ce sont celles qui s'imposaient dans la traduction de Geoffroy Tory et celles qui apparaissent aussi dans le plaidoyer d'Henri Corneille Agrippa en faveur de la femme. Sa beauté, sa vertu et sa pudeur s'illustrent dans une morphologie qu'a voulue Nature, lui donnant des cheveux qui peuvent couvrir ses *pudenda*, non saillantes, comme chez l'homme, mais disposées dans un lieu très secret et très sûr<sup>57</sup>. L'affirmation de Pline peut servir d'apologue : « les cadavres

---

<sup>53</sup> *De la grosseesse et accouchement des femmes*, Paris, A. Pacard, 1620, L. III, ch. XLIV « De l'excroissance deshonneste du clitoris et des nymphes », p. 694.

<sup>54</sup> *Historiale description de l'Afrique*, Anvers, C. Plantin, 1556, p. 178. A. Paré, p. 137 : « Les Grecs les appellent Nymphes, qui pendent et sortent à aucunes femmes hors le col de leur matrice, et s'allongent et accourcissent, comme fait la creste d'un coq d'Inde : principalement lors qu'elles desirent le coït, et que leurs maris les veulent approcher, se dressent comme la verge virile, tellement qu'elles s'en jouent avec les autres femmes. Aussi les rendent fort honteuses et difformes, estant veues nues. Et à telles femmes on leur doit lier, et couper ce qui est superflu, par-ce qu'elles en peuvent abuser [...]. Or qu'il y ait des femmes, qui par le moyen de ces caruncules ou Nymphes abusent les unes des autres, c'est chose aussi vraye, comme monstrueuse, et difficile à croire, confirmé toutefois par un narré memorable, tiré de l'histoire d'Afrique, composee par Leon l'Africain, livre 3. (Voyez l'arrest de Jehan Papon, en son Recueil, livre 22. tiltre 7. Arrest 2. Deux femmes, etc. lesquelles furent bruslees.) assurant en autre lieu, qu'il y a gens en Afrique, qui vont par la ville à la mode de nos Chastreux, et font mestier de couper telles caruncules, comme avons dit aux Operations de Chirurgie. » Voir aussi Dalechamps, *op.cit.*, p. 424-426 ; J. Duval, p. 68 ; Du Laurens, p. 355.

<sup>55</sup> *Op. cit.*, ch. X « Du cleitoris ou gaude mihi », p. 65. Brantôme, qui se délecte de telles histoires, commente aussi, grâce à l'étymologie, la signification des termes tribades ou fricatrices (*Recueil des Dames*, éd. E. Vaucheret, Paris, Gallimard, 1991, II, 1, p. 363).

<sup>56</sup> Éd. Lyon, A. Chard, 1625, Livre V, chap. 20, p. 868.

<sup>57</sup> *De nobilitate et praecellentia foeminei sexus*, éd. s. la dir. de R. Antonioli, Genève, Droz, 1990, p. 59 (texte latin), p. 102 (traduction).

des hommes flottent sur le dos, ceux des femmes sur le ventre, comme si la nature, même après la mort, ménageait leur pudeur »<sup>58</sup>.

Ainsi, quel que soit le modèle de représentation – mâle inversé ou femelle-utérus –, les mêmes fantasmes traversent le discours. Cependant la définition même de la physiologie féminine dominée par la froideur et l'humidité sous-tend une conception à bien des égards paradoxale : aux figures de la clôture ou de l'enfermement se superposent, en effet, d'autres images, labiles celles-ci, celles des mouvements de l'utérus, celles des échappées monstrueuses des organes, celles du sang et des semences qui s'écoulent. La femme, être instable, à l'instar du tempérament et de l'anatomie qui la définissent, est alors toujours susceptible, aux yeux des médecins fascinés par les lieux secrets du corps féminin, de mettre en péril l'ordre idéal de la nature.

Evelyne Berriot-Salvadore  
Université Montpellier III

---

<sup>58</sup> *Histoire naturelle*, VII, 18, 1. D'après *De nobilitate*, *op. cit.*, p. 59, note 20.

## Bibliographie

|   |
|---|
| Agrippa, Henri Corneille, <i>De nobilitate et praecellentia foeminei sexus</i> , éd. s. la dir. de R. Antonioli, Genève, Droz, 1990.  |
| André, Jacques, <i>Le vocabulaire latin de l'anatomie</i> , Paris, Les Belles Lettres, 1991.  |
| Bandello, Matteo, <i>La terza parte de le novelle</i> , a cura di D. Maestri, Alessandria, Edizioni dell'orso, 1995.  |
| Baudry, Hervé, « Approches iconographiques du corps féminin dans le livre médical (XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> s.) Essai d'iconogynie historique », dans <i>Percursos na História do Livro Médico (1450-1800)</i> , Palmira Fontes da Costa, Adelino Cardoso (org.), Lisbonne, Edições Colibri, 2011, p. 111-131. |
| Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de, <i>Recueil des Dames</i> , éd. E. Vaucheret, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1991.   |
| Berriot-Salvadore, Evelyne, <i>Un corps, un destin. La femme dans la médecine de la Renaissance</i> , Paris, Champion, 1993.  |
| Dalechamps, Jacques, <i>Chirurgie françoise receuillie par M. Jaques Dalechamps</i> , Lyon, G. Rouillé, 1569.   |
| Duval, Jacques, <i>Des Hermaphrodits , accouchemens des femmes et traitement qui est requis</i> , Rouen, D. Geuffroy, 1612.   |
| Du Laurens, André, <i>Les Œuvres de Me André Du Laurens</i> , trad. Théophile Gelée, Paris, M. Guillemot, 1646.   |
| Du Verdier, Antoine, <i>Les diverses leçons d'Antoine du Verdier suivans celles de Pierre Messie</i> , Lyon, B. Honorat, 1577.  |
| Galien, <i>De l'usage des parties du corps humain</i> , trad. J. Dalechamps, Lyon, Guillaume Rouillé, 1566.   |
| Galien, <i>Œuvres médicales choisies I De l'utilité des parties du corps humain</i> , Paris, Gallimard, 1994.   |
| Gourevitch, Danielle, <i>Le mal d'être femme. La femme et la médecine à Rome</i> , Paris, Les belles lettres, 1984.   |
| Guibelet, Jourdain, <i>Examen de l'Examen des Esprits</i> , Paris, M. Soly, 1631.   |
| Guillemeau, Jacques, <i>De la grossesse et accouchement des femmes</i> , Paris, A. Pacard, 1620.  |
| Guyon, Louis, <i>Le miroir de la beauté et santé corporelle</i> , Lyon, Antoine Chard, 1625.  |
| Huarte, Juan, <i>Anacrise ou parfait jugement des Esprits propres et naiz aux sciences</i> , trad. G. Chappuis, Lyon, F. Dicier, 1580.  |



|  |
|--|
| Joubert, Laurent et Barthélemy Cabrol, <i>Seconde partie des Erreurs populaires, et propos vulgaires touchant la Medecine et le regime de santé</i> , Paris, Claude Micard, 1587.                                  |
| Laqueur, Thomas, <i>La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident</i> , Paris, Gallimard, 1992.  |
| Léon l'Africain, <i>Historiale description de l'Afrique</i> , Anvers, C. Plantin, 1556.  |
| Liebault, Jean, <i>Trois livres appartenans aux infirmités et maladies des femmes</i> , Lyon, J. Veyrat, 1598.   |
| Liebault, Jean et Lazare Pena, <i>Trois livres des maladies et infirmités des femmes</i> , Rouen, Jean Berthelin, 1649.  |
| Montaigne, Michel de, <i>Journal de voyage de Michel de Montaigne</i> , éd. F. Rigolot, Paris, PUF, 1992.  |
| Montaigne, Michel de, <i>Les Essais</i> , éd. P. Villey, Paris, PUF, 1992.   |
| Paracelse, <i>Œuvres complètes</i> , trad. Grillot de Givry, Paris, Bibliothèque Chacornac, 1913.  |
| Paré, Ambroise, <i>Des monstres et prodiges</i> , éd. J. Céard, Genève, Droz, 1971.  |
| Paré, Ambroise, <i>Œuvres</i> , Paris, Gabriel Buon, 1585.   |
| Park, Katharine, <i>Secrets de femmes. Le genre, la génération et les origines de la dissection humaine</i> , Fabula, Les Presses du réel, 2009.   |
| Pline, <i>L'Histoire du monde de C. Pline second</i> , trad. A. Du Pinet, Lyon, C. Senneton, 1562.   |
| Rabelais, François, <i>Œuvres complètes</i> , éd. M. Huchon, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1994.   |
| Rhodiginus, Lodovico Ricchieri, dit Coelius, <i>Lectioinum Antiquarum libri XXX</i> , Bâle, H. Froben, 1542.   |
| Veith, Ilza, <i>Histoire de l'hystérie</i> , Paris, Seghers, 1972.   |
| Vésale, André, <i>De humani corporis fabrica</i> , Bâle, Jean Oporinus, 1555.  |
| Vivès, Jean-Louis, <i>De l'Institution de la femme chrestienne, avec l'office du mary</i> , traduit en françois par P. de Changy, Lyon, 1540.  |
| Xénophon, <i>Science pour s'enrichir honnestement et facilement intitulee l'Economic Xenophon, nagueres translatee de grec et latin en langaige françoys par Maistre Geofroy Tory</i> , Paris, Au pot cassé, 1531. |